

**Sélection de Consultants**  
**Appel à Manifestations d'Intérêt**  
**Agence Française de Développement**



**Décembre 2023**

**Sélection de Consultants en vue de l'analyse de stabilité structurale des appuis et conception d'une solution de confortement de 18 ouvrages d'art du Transgabonais**

**SERVICES DE CONSULTANT**  
**Manifestations d'Intérêt**

La SETRAG a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements des services d'un Consultant pour l'analyse de stabilité structurale des appuis et conception d'une solution de confortement de 18 ouvrages d'art du Transgabonais. Les appuis en béton sont affaiblis par la réaction de gonflement interne dû à l'alcalis-réaction.

Deux tranches seront nécessaires dans le cadre de cette étude :

- Une tranche ferme où 11 typologies d'ouvrages identifiées parmi les 18 ouvrages seront vérifiées structurellement. Les conclusions de cette tranche ferme permettront de prioriser les ouvrages à conforter.
- Une tranche conditionnelle où le nombre des ouvrages à renforcer dépendra des conclusions de la tranche ferme et s'appliquera à chaque ouvrage nécessitant un confortement. Pour des besoins d'appel d'offres, la tranche conditionnelle prévoit 18 OA à titre approximatif.

Liste des ouvrages concernés				
N°OA	Nom OA	Portée (m)	Ouvrages similaires (même code couleur)	Nombre d'OA à étudier
9	Manguene I	63,00		1
10	Manguene II	63,00		
11	Manguene III	63,00		
12	BENERO	137,00		1
13	MISSANGA	157,50		1
16	OGOOUE I	364,90		1
17	LEBE	94,50		1
18	BIMBALA	94,50		
19	OUARE	94,80		
20	MIEME	126,00		1
21	MOCHOCA	157,50		0
24	MINGOUE	129,89		0
25	LELEDI	194,84		1
28	LOPE	94,50		0
29	OFFOUE	168,51		1
31	OGOOUE II	199,70		1
32	OGOOUE III-IV	471,40		1
51	OGOOUE VI	427,20		1
Nombre total des ouvrages à recalculer				11

Les Services du Consultant auront pour objet :

- Dans le cadre de la tranche ferme :
  - o La revue critique des documents disponibles et l'analyse poussée de la stabilité de l'ensemble des appuis de 11 des 18 ouvrages d'art retenus, dont seront déduites des priorités d'intervention déclinées sur (2) deux niveaux (intervention très urgente, intervention urgente), avec production d'un rapport d'analyse,
  - o La mobilisation d'un personnel clé compétent pour la mission et sur la durée des travaux : 01 responsable du projet (ingénieur de génie civil), 01 ingénieur de génie civil, 01 hydrogéologue et/ou géotechnicien et 01 équipe topographique (ou bureau sous-traitant) pour réaliser le scan 3D complet ou partiel sur certains ouvrages.
- Dans le cadre de la tranche conditionnelle :
  - o Des propositions de solutions permettant de remédier aux désordres structuraux constatés,
  - o La préparation des plans, profils, coupes et notes de calcul de la solution de confortement pour chaque ouvrage dans le cadre de la tranche conditionnelle et selon le nombre d'ouvrages priorités parmi les 18 OA,
  - o La préparation de l'APD de la solution de confortement retenue selon l'ouvrage et l'élaboration du DAO,
- La transmission des livrables dans un délai de 05 mois dès la notification de démarrage des travaux (03 mois de tranche ferme et 02 mois de tranche conditionnelle),

La SETRAG invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux Bureaux d'études. Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des «Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers», disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
- une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous traitants.

Les références et qualifications des Sous traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

- De l'ampleur des marchés ;
- De la nature des Services : études de faisabilité, études technique détaillées ;
- Du domaine et de l'expertise technique : analyse des ouvrages existants sur une ligne ferroviaire, méthodes et options de renforcement et/ou de réparation structurale des ouvrages.

Le Client examinera également la pertinence des Manifestations d'Intérêt au regard des critères suivants :

- L'organisation technique et managériale du Bureau d'Études ;
- Les références générales du Bureau d'Études en matière d'études sur ouvrages ;
- Les expériences dans les missions similaires, assorties des attestations de service/PV de réception ;
- La disponibilité des compétences parmi le personnel clé (à ce stade, il n'est demandé aucun CV).

En cas de Groupement, son mandataire ainsi que tout membre ayant son siège en dehors du pays du Client devront remplir chacun de ces critères.

Une candidature ne répondant pas à l'une quelconque de ces exigences sera écartée.

La SETRAG dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 19/01/2024

- Département Conduite de projets Bâtiments et voies/PAC
- **MOUCHIDE ANGUILET**
- Télécopie : +2410(1) 1 70 83 01 Courriel : [mouchide.anguilet@setrag.com](mailto:mouchide.anguilet@setrag.com)

**Dossier de candidature :**

Il devra contenir obligatoirement les éléments suivants :

- La déclaration d'intégrité dûment signée (voir modèle en annexe)
- Si le Candidat est constitué en groupement : une copie de l'accord de groupement ou d'une lettre d'intention de constituer un groupement ;
- La présentation du Bureau d'Etudes ou du Groupement
- La liste des références générales du Bureau d'Etudes ou du Groupement
- La liste des références des prestations similaires

Tout dossier incomplet, et/ou arrivant après la date fixée sera automatiquement rejeté.